



Belgique – Belgique
P.P. – P.B.
1070 BRUXELLES-
BRUSSEL 7
BC 1428

Flash Infor

MARS 2004/12

Mensuel de la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

www.europschool.net



Internet à l'école

Avant-propos	2
Introduction	4
Les missions de l'école	4
L'ordinateur un âne qui va très vite	5
Compétences requises pour Internet	5
Qui se connecte ?	7
ECDL : Le permis de conduire informatique	7
Le filtrage en Communauté française	9
L'éducation aux médias	9
La formation des maîtres	11
Le rôle des parents	13
Les fondements juridiques	15
Les liens	16

FAPEO asbl : Rue de l'Autonomie, 22 - 1070 Bruxelles - Tél : 02/527.25.75 - Fax : 02/527.25.70
www.fapeo.be - secretariat@fapeo.be

Editeur responsable : M. Gailly - Av. G. E Lebon 41/10 1160 Bruxelles Rédacteur en chef : P. Spehl
Comité de rédaction : Ph.Schwarzenberger, L.Vanderschraege
Dépôt 1070 Bruxelles 7 -Numéro d'agrégation P204011
Avec le soutien de la Communauté française Wallonie - Bruxelles





Avant-propos de *Philippe Schwarzenberger, Administrateur FAPEO*

www.europschool.net

Un projet européen pour des enfants européens

Le 29 mai 1997, la Commission européenne a adopté une Communication, bilan de la suite donnée au Livre blanc "Enseigner et apprendre: vers la société cognitive".

Ce livre blanc avait pour objectif de contribuer, avec les politiques d'éducation et de formation des Etats membres, à placer l'Europe sur la voie de la société cognitive, fondée sur l'acquisition des connaissances, où l'on ne cesse pas d'enseigner et d'apprendre tout au long de la vie.


Parmi les changements, nombreux et complexes, qui traversent la société européenne, le Livre blanc distinguait notamment le choc de la société de l'information qui a pour effet principal de transformer la nature du travail et l'organisation de la production, d'où la nécessité pour chacun de s'adapter non seulement à des nouveaux outils techniques, mais aussi à l'évolution des conditions de travail.

Dans ce cadre, une initiative « [eLearning](#) » a été prise par la Commission pour adapter les systèmes d'éducation et de formation européens à l'économie de la connaissance et à la culture numérique.

Lors du Conseil européen de Lisbonne, les 23 et 24 mars 2000, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont fixé à l'Union européenne l'objectif de «devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde». L'Europe, bien que disposant d'un niveau d'éducation parmi les plus élevés ainsi que des capacités d'investissement nécessaires, enregistre des retards importants dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. eLearning vise à combler ces lacunes en intensifiant les efforts déjà entrepris. eLearning met en oeuvre et prolonge en matière d'éducation et de formation le [Plan d'action eEurope](#) et, notamment, les lignes directrices pour l'emploi.

Cette initiative comporte quatre composantes : un effort d'équipement en ordinateurs multimédia des écoles, un effort de formation des enseignants européens aux techniques numériques, le développement de services et logiciels éducatifs européens et l'accélération de la mise en réseau des écoles et des formateurs. La plupart des ressources à mobiliser seront nationales, mais il convient de les soutenir par tous les instruments communautaires appropriés (les programmes d'éducation, de formation et de jeunesse pour les actions innovatrices et l'échange des bonnes pratiques, les fonds structurels pour l'aide aux régions éligibles, le soutien à la recherche et la promotion des contenus numériques européens) et par le développement des partenariats entre les pouvoirs publics et l'industrie.

Dans cet ordre d'idées, le projet EUROPSCHOOL vise à mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des enseignants et des équipes éducatives des écoles maternelles élémentaires des pays de l'Union européenne qui souhaitent avec leurs élèves mener des projets de correspondance scolaire et d'échanges interculturels sur Internet :

- 
- en créant des outils innovants de communication entre des enfants d'âge préscolaire
 - en développant des méthodes actives d'apprentissage précoce des langues entre des enfants d'âge élémentaire
 - en mettant à disposition des enseignants un parcours évolutif de formation en ligne sur l'utilisation des TIC au service des projets d'échanges scolaires
 - en apportant une ouverture sur l'interculturel par des informations diverses sur l'Europe et les pays européens.

Particularité d'euroschool

L'originalité de ce projet est de proposer sur un même support, de façon lisible et dans sa langue, l'ensemble des informations nécessaires et ciblées qui vont permettre à tout enseignant européen de mener un projet d'échange scolaire avec sa classe :

- ✎ les ressources administratives par pays
- ✎ un annuaire pour rechercher un partenaire européen
- ✎ un espace d'échanges, distinct et sécurisé, pour les adultes et pour les élèves
- ✎ une formation en ligne pour les enseignants
- ✎ un soutien informatique pour le suivi des projets
- ✎ des animations interactives pour les élèves des classes maternelles et élémentaires
- ✎ des sujets de découverte interculturelle
- ✎ un agenda des événements qui intéressent les écoles par pays
- ✎ une médiathèque actualisée pour chaque pays

Le contenu du projet

Le site euroschool.net est un outil de promotion des différentes pédagogies actives en Europe. C'est aussi un espace de valorisation des pratiques pédagogiques innovantes de chaque pays. Son objectif est de favoriser les échanges directs :

- ✎ entre les équipes enseignantes des écoles maternelles et les équipes éducatives des structures diverses d'accueil d'enfants d'âge préscolaire partout en Europe, dans la perspective de faire reculer l'échec scolaire
- ✎ entre les équipes enseignantes des classes élémentaires européennes pour valoriser et développer les apprentissages précoces des langues

Les supports informatiques sont volontairement conçus pour permettre un accès facile et possible au plus grand nombre d'utilisateurs, en particulier ceux des zones isolées géographiquement, mais aussi ceux des zones d'éducation prioritaire.

Les partenaires du projet EUROPSCHOOL

AGIEM (Association Générale des Instituteurs et Institutrices des Ecoles Maternelles Publiques)

620 Bd Marcel Pagnol, «La Récampada»

83300 Draguignan, France

<http://www.agiem.fr>

FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel)

22, rue de l'Autonomie, 1070 Bruxelles, Belgique

<http://users.skynet.be/FAPEO/>

Internationaler Bund

Postfach 60 04 60, 60334 Frankfurt/Main, Allemagne

<http://www.internationaler-bund.de>

Ligue belge de l'Enseignement

1A rue Lengentier, 1000 Bruxelles, Belgique

<http://www.ligue-enseignement.be>

OFAJ/DFJW (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)

51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris, France

Molkenmarkt 1-3, 10179 Berlin, Allemagne

<http://www.ofaj.org> / <http://www.dfjw.org>

SCEREN (Service Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale)

4 rue des Irlandais, F-75005 Paris, France

<http://www.sceren.fr>

La FAPEO est fière de figurer parmi les promoteurs de ce projet auquel elle a décidé de participer, afin d'y ajouter le regard spécifique des parents, lesquels se doivent d'être les premiers partenaires de l'éducation et de l'instruction.

Nous ne pouvons que vous convier à visiter le site <http://www.euroschool.net> et à le faire vivre par votre participation active.

Introduction

La maîtrise des instruments informatiques est incontestablement une compétence requise dans tous les domaines de la vie économique contemporaine.

L'accès au savoir implique aujourd'hui l'utilisation de l'ordinateur, en parallèle avec tous les autres instruments de communication. L'éducation ne peut plus faire l'impasse sur cette technologie qui constitue un passage obligé dans le monde de l'éducation.

Nombreux sont les parents qui se posent des questions à ce sujet et la présence d'un bon équipement informatique constitue souvent un élément important dans le choix d'une « bonne école ».

En effet, en Belgique, la liberté¹ absolue est reconnue à tout Belge d'organiser un enseignement. Des écoles privées (généralement confessionnelles) et des écoles publiques se retrouvent en situation de concurrence. Les différents réseaux d'enseignement constituent un quasi-marché où les écoles tentent d'offrir, dans la mesure de leurs moyens, toute une série d'avantages éducatifs, au nombre desquels l'informatique se situe en bonne place.

Qu'en penser ?



Les missions de l'école

En Communauté française, le décret du 24 juillet 1997 définit les missions de l'enseignement fondamental et secondaire et organise les structures propres à les atteindre. Ce décret expose les grands principes éducatifs et les orientations pédagogiques. La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

L'utilisation de l'ordinateur est une compétence indispensable pour pouvoir prendre aujourd'hui sa place dans la vie économique, sociale et culturelle.

Il va sans dire que la compétence informatique n'est rien sans la maîtrise de la langue maternelle.

L'ordinateur en classe n'est donc pas un objectif en soi mais un moyen parmi d'autres pour accéder au savoir.

Ceci dit, chacun sait que la fracture numérique suit bien souvent les contours de la fracture sociale. Il s'avère dès lors indispensable de mettre l'informatique à disposition des élèves qui ne peuvent y accéder à la maison.

¹ Loi du Pacte scolaire, 29 mai 1959

L'ordinateur, un âne qui va très vite

Les interfaces graphiques (les fameuses "fenêtres", "boutons", "ascenseurs", etc.) mises sur le marché depuis quelques années permettent d'accéder sans trop de peine à des fonctionnalités très pratiques qui ne requièrent plus beaucoup d'efforts de la part des utilisateurs. Les jeunes enfants découvrent très aisément, et de manière intuitive, les multiples possibilités de ces programmes qui évoluent sans cesse.

Un clic sur le point d'interrogation permet de trouver le mode d'emploi et de résoudre tous les problèmes rencontrés. Il suffit ... de savoir lire!

Est-il est bien utile de passer de longues heures à enseigner des méthodes qui seront fatalement dépassées d'ici quelques années, sans parler de problèmes logistiques qui handicapent le travail pédagogique.



Compétences requises pour Internet

Le site Europschool a été l'objet de toutes nos attentions pour en permettre l'accès aux enfants des écoles fondamentales. Il constitue un premier pas dans le sens de la facilité de la consultation et de l'accès à l'information.

Mais nous savons cependant que cette étape laisse entière la question des moyens cognitifs dont devront disposer nos enfants pour se lancer sur le "réseau des grands".


Utiliser la toile mondiale impose que les enfants soient capables de replacer l'information dans son contexte avant de s'en servir.

Des pistes de réflexion peuvent être citées en ce qui concerne **les compétences générales qui devraient être acquises en fin de scolarité secondaire.** (Voir ci-après)

Il va sans dire que les bases de ces compétences se construisent graduellement depuis le début de la scolarisation à l'école maternelle. Généralement, ce sont d'abord les compétences instrumentales qui sont mises en avant : familiarisation avec le clavier, l'écran, la souris. Ces aspects de motricité fine sont d'ailleurs ceux qui posent le moins de problèmes chez les jeunes enfants, en général, beaucoup plus habiles que leurs parents.

De nombreux parents partagent la conclusion du texte cité ci-après et préféreraient que l'école se concentre sur des compétences d'ordre général qui permettent de maîtriser n'importe quel type de média : livres, presse écrite, etc.

Dans le même temps, les parents ne voudraient pas que leurs enfants deviennent des "cancres informatiques" étant donné que l'ordinateur s'intègre aujourd'hui dans tous les domaines de la vie culturelle, sociale et professionnelle.



A propos des **compétences générales qui devraient être acquises en fin de scolarité secondaire ...**²

"Selon Philippe Quéau (Unesco), "la recherche sur internet nécessite de savoir naviguer dans un univers conceptuel complexe, qui n'est pas structuré et stable comme un livre mais infini et changeant, et de pouvoir trier et synthétiser les informations obtenues". Selon Jacques Perriault (Université de Nanterre), "la maîtrise d'internet nécessite des compétences particulières que l'on peut regrouper en quatre éléments :

- la démarche inductive (il ne s'agit pas d'appliquer des règles mais de découvrir progressivement leur existence);
- le traitement parallèle des informations (mettre en relation des objets situés dans des espaces différents);
- la compétence langagière (savoir communiquer son expérience);
- la mémorisation humaine, car le web est tout le contraire d'une prothèse mémorielle.

Ces quatre compétences sont aussi nécessaires à la gestion des situations d'incertitude et de complexité dont il est devenu banal de dire aujourd'hui qu'elles dominent la vie sociale." Perriault met en exergue le rôle de l'école dans l'acquisition de telles compétences.

Une étude réalisée aux Pays-Bas par le Rathenau Instituut (institut d'évaluation des choix technologiques du Parlement), à partir de l'observation des usages d'internet, classe les compétences requises en trois catégories :

- Les compétences *instrumentales*. Elles ont trait à la manipulation du matériel et des logiciels. La complexité de l'outil informatique demande du temps et des capacités techniques, pour faire face aux bogues répétés et dépasser la fonction ludique de l'ordinateur.
- Les compétences *structurelles*. Elles concernent la nouvelle façon d'entrer dans les contenus: comprendre, évaluer puis choisir. Elles sont nécessaires pour utiliser des hypertextes, des moteurs de recherche ou des listes de discussions. Ici, une connaissance élémentaire de l'anglais devient souvent indispensable.
- Les compétences *stratégiques*. Elles permettent de rechercher l'information de manière proactive, de l'utiliser dans son propre cadre de vie, de prendre des décisions et d'agir sur son environnement personnel et professionnel. Ces compétences étaient déjà pertinentes par rapport aux médias traditionnels, Internet ne fait que les rendre plus nécessaires encore.

Actuellement, l'enseignement et la formation professionnelle se focalisent beaucoup sur les compétences instrumentales (le permis de conduire informatique européen, par exemple), au risque de négliger les autres, qui jouent pourtant un rôle clé dans la stratification sociale des usages".

² Extrait de l'ouvrage de Patricia VENDRAMIN et Gérard VALENDUC, *Internet et inégalités – Une radiographie de la fracture numérique*, (Bruxelles), Editions Labor (2003), Collection Quartier Libre, n° 62



Qui se connecte ?

Autour d'Internet, on observe des pratiques très différenciées. La mondialisation de cette nouvelle ouverture aux autres est un enjeu à la fois social et éducatif.

Ces nouveaux médias soulèvent la question de l'égalité des chances.

Entre ceux qui profitent de ce média, qui y sont éduqués, familiarisés par l'école, la famille et qui manipulent l'outil jouissant d'une approche critique et tous les autres, il est difficile de déterminer avec précision qui "surfe" sur le net.

Une étude française (Novatris, septembre 1999) donne les résultats suivants :

- 30% des internautes français sont des femmes (la féminisation d'Internet est donc en marche et bien réelle)
- la grande majorité des internautes (61%) ont entre 19 et 35 ans
- les plus de 50 ans représentent désormais 10% des internautes, mais leur croissance est relativement faible

Peu de statistiques sont disponibles concernant les enfants en âge scolaire.

Cette étude souligne également un processus de « cannibalisation » : les internautes délaissent la télévision pour "surfer".

Ainsi, il y a sans doute des différences d'âge, de sexe, de niveau social et culturel, mais il ne faut surtout pas oublier le problème principal que l'on retrouve partout quel que soit le pays : les familles sont pour le moment encore, et en grande partie, « consommatrices » du « produit Internet ». Il ne faut pas qu'elles le restent. Chacun doit être capable d'apporter sa pierre à l'édifice, à la toile géante. Evidemment pour cela, une connaissance technique de base est indispensable.

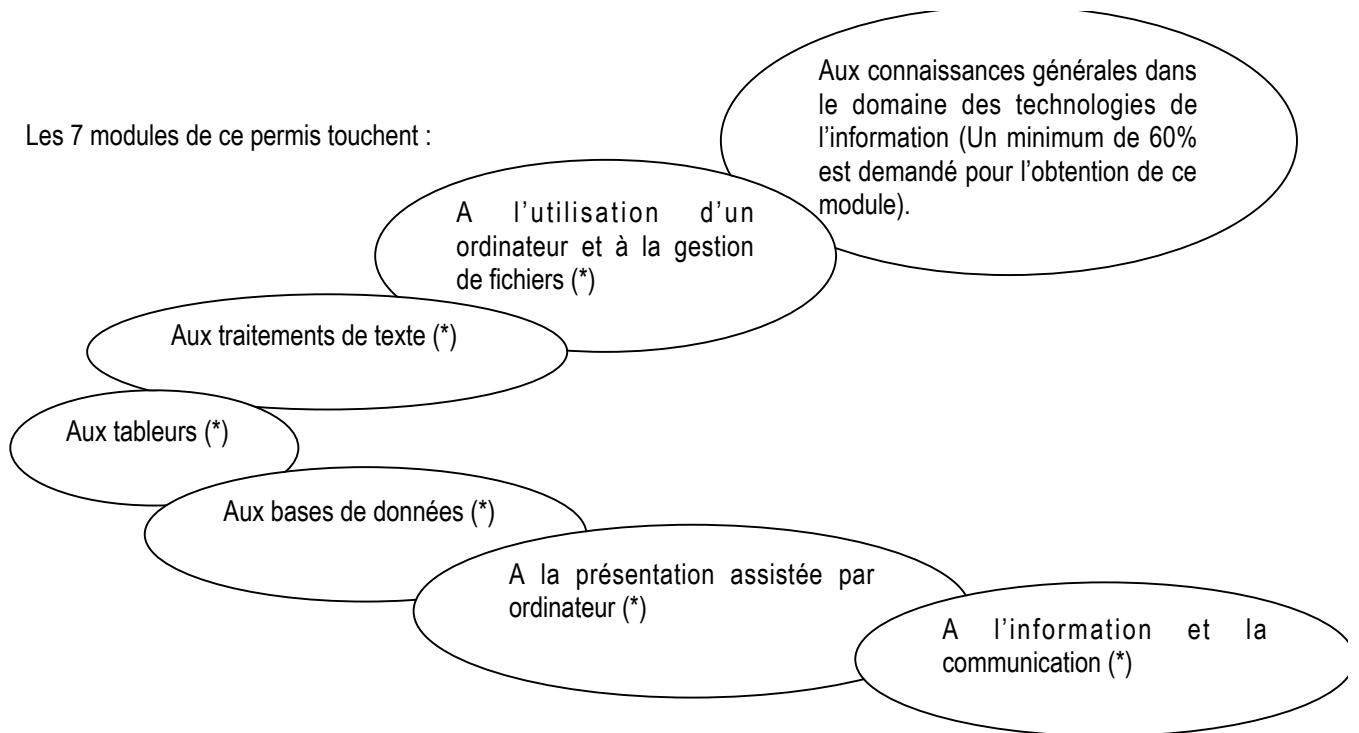


ECDL - le permis de conduire informatique

Le permis de conduire informatique européen ou ECDL (European Computer Driving Licence) est la certification standard internationale qui permet de valider ses compétences de base dans une ou plusieurs applications informatiques parmi les plus courantes.

Ce permis de conduire s'articule autour d'une carte-module simple à utiliser. On retrouve sur cette carte les aptitudes que possède son détenteur. Il faut pour cela réussir les tests dans 7 modules précis. Evidemment, à chaque fois que le détenteur de la carte réussit un module, la compétence y est indiquée. Une carte remplie donne droit à l'obtention du Permis de Conduire Informatique Européen.

Les 7 modules de ce permis touchent :



(*)Pour ces 6 modules, un minimum de 80% est demandé pour attester la réussite des modules.

Sachez également que tous ces modules, excepté le premier, sont des tests pratiques. Il n'y a pas d'ordre chronologique, les 7 modules peuvent être passés dans l'ordre souhaité par le candidat. La carte module, elle, reste valable pendant 3 ans.

L'ECDL permet aux débutants en informatique de se donner une structure de base. L'intérêt de cette structure est qu'elle est sanctionnée par un diplôme reconnu et agréé partout.

En Europe, les employeurs sont d'accord sur le fait qu'un tel standard de connaissances pratiques en technologie de l'information s'avère indispensable.



✂ Il ne faut pas oublier notre préoccupation première : **le rôle de l'école envers les jeunes dans l'apprentissage des nouvelles technologies.** Les besoins sont-ils les mêmes ? Les enfants et les adolescents ne sont-ils pas plus avancés que leurs parents ? Les compétences acquises via les formations ECDL ne sont-elles pas différentes des besoins des écoles ?

Pour répondre à ces questions, le projet pilote « passeport TIC » a pris place dans l'enseignement secondaire belge francophone depuis le mois de septembre 2003. Ce passeport TIC s'intéresse aux compétences pratiques des élèves dans 4 domaines différents :

- Maîtrise des bases de l'outil informatique,
- Capacité à se servir d'un traitement de texte,
- Maîtrise de la communication au moyen de la messagerie informatique,
- Exploitation optimale des sources d'informations numériques que sont Internet, CDRom, DVD,...

✂ **L'évaluation de ces connaissances est réalisée par une inspection externe délivrant gratuitement ce passeport dans les écoles elles-mêmes. L'ECDL est quant à lui généralement payant!**

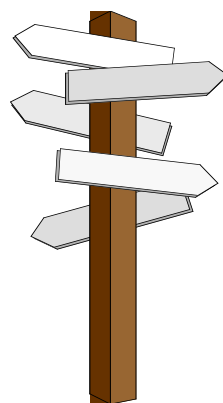
Le filtrage en Communauté Française

La technique permet aujourd'hui d'empêcher la connexion d'un ordinateur avec des sites pornographiques, racistes et/ou violents. La communauté française de Belgique a décidé d'y recourir en le proposant librement aux écoles intéressées.

Actuellement, il s'agit d'un filtrage centralisé, c'est-à-dire qu'à partir du réseau central, toute machine est contrôlée et ce de la même manière. Tenter d'accéder à des sites pornographiques, par exemple, sera déjoué par le filtre. Les filtres utilisés sont les mêmes sur tous les ordinateurs du réseau.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les écoles disposant d'un accès à ce réseau, un système décentralisé permet au responsable local (directeur, personne ressource) de sélectionner les filtres requis.

- Les écoles qui ont déjà participé à ce projet pilote sont équipées d'une « boîte satellite » laquelle ne provoque aucun ralentissement significatif du système.
- Cette boîte se branche de façon très simple et n'a pas besoin d'être configurée par un technicien.
- Son efficacité est garantie car sa base de données est alimentée constamment par l'opérateur du système (Xstop).



Néanmoins, il ne faut surtout pas oublier qu'une bonne éducation aux médias est essentielle pour les enfants. En effet, le filtrage n'est jamais sûr à 100%. Ne faut-il pas que les enfants deviennent des adultes responsables, capables de choix judicieux ?

Certaines écoles, plutôt que de focaliser leurs efforts sur le contrôle par filtrage, ont décidé de ne pas utiliser ce filtre. En revanche, elles développent un projet éducatif et pédagogique qui associe largement tous les acteurs de l'éducation, y compris les parents.

L'éducation aux médias

Il est bien évident qu'à notre époque, les TIC ont revêtu une importance capitale. Il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent être dangereux. Les enfants en sont les premières victimes. L'éducation aux médias est donc indispensable.

De par sa nature même, la société de l'information ignore les frontières et délimitations classiques. Comme pour les autres médias, les messages que l'on peut trouver sur Internet ne sont pas neutres. Le monde éducatif doit ainsi se poser une question essentielle : Comment rendre l'élève et par delà l'enfant capable de discerner les objectifs et stratégies d'influence ? Comment le rendre autonome ?

Force est de constater que de nombreux enseignants n'ont pas attendu l'arrivée de décrets, arrêtés ou lois pour faire de la prévention et de l'éducation aux médias.

Quelques projets éducatifs accessibles en Belgique

Educaunet

Educaunet est un programme d'éducation critique aux médias, centré sur l'internet et particulièrement sur les risques liés à son usage. Son objectif est d'apprendre aux enfants et aux adolescents à naviguer ("surfer") en toute responsabilité sur le réseau. Le pari est de rendre les jeunes autonomes, capables d'apprécier les richesses de ce média, tout en percevant avec justesse ses écueils.

L'approche originale de ce projet réside dans le choix de la méthodologie utilisée. Celle-ci est centrée sur l'autonomie et la responsabilisation des jeunes face aux usages d'Internet. Le postulat de la démarche est que l'éducation joue un rôle primordial dans la sécurité des usages d'Internet. Cette approche complète met en cause les dispositifs de filtrage, de sécurisation et de classement. Ces outils ne garantissent jamais totalement la protection pour les plus jeunes. Ils exigent de leurs utilisateurs des compétences et des attitudes de vigilance que seule une approche éducative peut activer.

Projet FKBKO / Projet ONCE


Le projet ONCE vise à développer un site web, basé sur des outils éducationnels, pour enseigner aux enfants la sécurité sur Internet. Un double objectif est de poursuivre *la sensibilisation* en impliquant les enfants, les parents et les enseignants dans le développement de listes de « bons sites » basés sur des critères éducationnels et récréatifs, différents sans doute selon les personnes concernées, et *l'éducation* par le biais d'un site web axé sur l'apprentissage par le jeu, les enfants apprennent à s'approprier quelques règles de sécurité élémentaires pour une plus sûre navigation sur le Net.

Surf safe-Click safe (Child Focus)

Répondant à l'attention des parents inquiets de voir leurs enfants trop facilement confrontés à du matériel pornographique voire à des propositions choquantes lorsqu'ils "chattent", Child Focus lance, en mars 2000, une première campagne de prévention sur le thème « surfer en sécurité ». Depuis, Child Focus a lancé une nouvelle campagne « ClickSafe » qui a pour but d'informer d'une part les adultes (parents et enseignants) sur les risques potentiels liés à Internet et au "chat", et, d'autre part, de donner aux enfants et aux adolescents des conseils pour éviter de devenir des victimes de pratiques douteuses. Child Focus, est aussi depuis juin 2002, un point contact civil.

Plan mobilisateur wallon: PMTIC (Ulg – Labset)

Le PMTIC est destiné à sensibiliser et à former aux TIC le public des demandeurs d'emploi. Trois modules existent : Désacralisation de l'outil informatique ; Approfondissement du web et traitement de texte ; Consolidation des bases en matière d'édition de texte et initiation à l'usage d'un tableur. Ces formations génèrent toute une série d'effets : resocialisation, retour à des horaires réguliers, maintien de contact avec d'autres stagiaires, renforcement de la personne, valorisation aux yeux des enfants,...



A savoir sur Internet : Internet est un multimédia (textes, sons, images, vidéos) interactif (je choisis moi-même les informations qui m'intéressent), il ne connaît pas la censure ou alors celle-ci est inefficace.

L'utilisateur peut recevoir des informations mais aussi en envoyer (bidirectionnalité). Les informations sont sous formats informatiques, il est donc facile de les retravailler. Et enfin, Internet permet la simulation c'est-à-dire que certains programmes peuvent changer la configuration d'images, de sons, de vidéos,... et même en créer !



La formation des maîtres


La formation des maîtres est d'une importance capitale.

Une étude réalisée par l'université de Liège, et commanditée par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, en 2002, a démontré de graves lacunes dans les connaissances informatiques des enseignants de l'enseignement primaire comme de l'enseignement secondaire.


A cela s'ajoute, dans l'enseignement primaire, le problème de manque de matériel.

C'est au niveau du secondaire que le problème de la formation est le plus aigu. Certains professeurs, parfois proches de la retraite, ne désirent pas s'investir dans une telle formation, et d'autres ne voient pas beaucoup d'avantages dans l'utilisation de ces technologies.

Devant ces constats, plusieurs projets de formations des enseignants ont vu le jour.



Le projet Form@HETICE (Formation continuée d'enseignants à un usage critique des TIC) a été mis sur pied, en 2000, par la Ministre de l'Enseignement supérieur, Françoise Dupuis. Son objectif est de former les futurs enseignants aux usages éducatifs des TIC pour qu'ils les intègrent dans leurs pratiques dans les écoles primaires et secondaires.



A l'Ecole Normale Charles Buls (Bruxelles), la personne ressource du projet « formation aux TIC », Robert Levillez, avance de multiples raisons à l'utilisation des TIC à l'école : « *L'informatique à sa place dans chaque discipline, que ce soit les mathématiques, l'histoire ou la géographie, les sciences... Toutefois, elle n'est pas non plus la solution finale.* »



Cependant, que faire avec les TIC ?

Dans cette école normale, les étudiants sont familiarisés à la diversité de leurs usages : comment gérer une encyclopédie, comment utiliser Internet, comment créer des pages html, comment préparer un exposé avec un programme de diapositives électroniques, comment envoyer des e-mails,...

Il est à noter également que les enseignants se trouvent pour la première fois confrontés à un partenaire (Internet) et que celui-ci en sait plus qu'eux en certains domaines. Il s'agit donc d'une toute nouvelle manière de donner cours.

Sans doute changer les mentalités et donner du temps sera un passage obligé pour que nos professeurs puissent former nos jeunes à une utilisation efficace des outils informatiques et Internet.

Toutefois, l'informatique reste un outil et il ne pourra pas remplacer le professeur. Celui-ci devra toujours jouer son rôle d'éducateur aux médias.



L'avis d'un enseignant (Courrier des lecteurs – Le Soir – 25 février 2004)

Chacun sait qu'Internet foisonne de renseignements mais que les sources en sont très souvent invérifiables, donc, par essence peu crédibles et que, par le fait même, elles ne peuvent servir à étayer quelque cours que ce soit.

Sur un plan pratique maintenant. Les PC ne sont pas montés en série : le professeur est mis dans l'incapacité de piloter les diverses machines sur lesquelles travaillent (?) les élèves. Voulant illustrer un cours d'histoire, j'ai emprunté à la médiathèque de Liège un excellent cédérom sur l'Egypte. Je prépare les PC, je donne le signal de départ ; directement on m'interpelle pour me signaler que plusieurs PC ne fonctionnent pas. Je recommence la manœuvre en plaçant trois élèves (avec un seul casque évidemment) par engin. Après quelques minutes, je veux arrêter ledit CD pour faire un commentaire. Impossible, comme je l'ai dit plus haut. Quelques minutes plus tard, je passe dans la classe pour me rendre compte que les rares postes qui suivent l'exposé sur l'Egypte ne sont aucunement synchronisés, et que tous les autres surfent sur Internet, bien plus marrant que les pyramides...

Je souligne ici que de nombreux collègues partagent mon avis et ont depuis longtemps délaissé cet outil. Soyons de bon compte: que l'on apprenne aux élèves le maniement de l'ordinateur, l'utilisation des tableurs, d'Internet, dans le cadre d'un cours spécifique, d'accord; que l'on réserve les PC aux écoles de secrétariat et de comptabilité, d'accord. Mais qu'on ne se leurre pas: l'ordinateur est inutilisable sur le plan pédagogique dans les cours qui ne lui sont pas spécifiquement consacrés. Que l'on arrête à la fois de se donner un vernis de modernisme et de dépenser à des fadaises de l'argent que l'on pourrait consacrer soit à la fourniture de manuels scolaires valables, soit à la vraie revalorisation de notre métier.

Je ne suis pas passéiste (j'utilise abondamment en adulte conscient mon ordinateur personnel) et je suis peu suspect : je pars à la pension dans six mois, mais je constate qu'il n'y a plus de jeunes professeurs pour relever les anciens, et cela quelle que soit la discipline.


Jacques UBAGS - Liège



Le rôle des parents

La question du rôle des parents dans l'apprentissage et l'usage des nouvelles technologies est relativement récente et n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études universitaires ou autres. Les associations de parents recueillent cependant de nombreuses interrogations :

- Dois-je surveiller mon enfant dès qu'il surfe sur le net ?
- Est-il suffisamment responsable pour éviter les dangers ?
- Comment gérer la vitesse d'évolution de ces nouvelles technologies ?
- Suis-je un mauvais parent si je n'achète pas un ordinateur pour mon enfant ?
- Si je ne suis pas capable d'aider mon enfant et de le guider, est-ce une bonne idée de le laisser « surfer » seul ?
- La connaissance, l'usage et la pratique de ces technologies sont-ils accessibles à tous ?



Toutes ces questions qui peuvent paraître sans importance pour certains et insurmontables pour d'autres constituent donc le quotidien des familles.

On constate en tout état de cause que la fracture numérique va souvent de pair avec la fracture sociale.

Cependant, là comme ailleurs, il est dangereux de généraliser. Dans une ville comme Bruxelles où près de la moitié de la population est précarisée, on voit fleurir de nombreuses boutiques où l'on vend des ordinateurs d'occasion et ce sont surtout des jeunes immigrés de la deuxième génération qui fréquentent les cyber-cafés. Nombre d'entre eux connaissent mieux que quiconque les détails de la technique la plus contemporaine en la matière.

L'aspect matériel n'est pas négligeable. L'outil informatique domestique reste très onéreux et devient par ailleurs très rapidement obsolète. Ne dit-on pas qu'un ordinateur est déjà dépassé dès qu'il vient d'être déballé? Les suites logicielles (programmes informatiques) évoluent sans cesse et deviennent de plus en plus gourmandes en ressources système. C'est la course à la vitesse, au volume de la mémoire, à la taille des écrans, etc.

Il faut là aussi apprendre à maîtriser ses besoins et savoir avec précision ce que l'on attend de la machine.

Une fois le pas franchi, il faut aussi se préoccuper de la porte d'accès au réseau : les connexions à haut débit restent chères, elles aussi.

Actuellement, en Belgique comme dans d'autres pays européens, l'idée du service universel émerge dans ce domaine. Le service au public englobera-t-il bientôt l'accès bon marché à l'Internet?



Dans son ouvrage « *Internet expliqué aux parents* »³, Dominique Gany tente de répondre à ces questions. Il y plaide pour une généralisation d'espaces publics numériques, lieux de découverte et d'apprentissage, bien équipés en matériel et encadrés par des professionnels compétents. La simplification des outils et usages pour une meilleure ergonomie est aussi un de ses chevaux de bataille. La protection des enfants est cruciale, mais l'Internet est à l'image de la société : le risque est partout.



Des solutions simples peuvent être envisagées :



- nouer un dialogue préalable avec les enfants
- vérifier ce que les enfants font en ligne
- bien réfléchir avant d'installer un système de filtrage car il ne faut pas annihiler le sens critique



L'essentiel n'est-il pas, en définitive, de ménager des moments de rencontre pour nos enfants afin qu'ils ne passent pas à côté de ces instants de convivialité, fondamentaux pour la construction d'une personnalité.



www.fapeo.be

³ Dominique GANY, *Internet expliqué aux parents*, co-édition Editions Luc Pire – Ligue des familles, Bruxelles, 150 pp, 2004

Les fondements juridiques



A toutes fins utiles, vous trouverez ci-après quelques références juridiques applicables en Belgique dans le domaine de l'informatique et de l'Internet. Les Fédérations d'associations de parents ont été associées au travail de différentes commissions en cette matière afin d'exprimer leurs points de vue.



27 Mars 2002 - Décret portant création de l'Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication de la Communauté française (ETNIC).

L'ETNIC (Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication) est un organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique qui est chargé, pour la Communauté française, de ces missions :

- *Organisation de l'informatique*

Spécification, traduction, contrôle, mise en œuvre des besoins fonctionnels des services de la Communauté française en projets informatiques.

Acquisition et inventaire du matériel informatique nécessaire pour la Communauté française.

Gestion informatique de la rémunération et de la carrière des membres du personnel de la Communauté française et du personnel des établissements d'enseignements organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Le comptage des élèves.

Mise en place et organisation d'un service de support aux utilisateurs.

Suivi et développement de l'outil informatique.

Développement, maintenance, hébergement ou exploitation d'applications existante ou à développer pour les services de la Communauté française.

Mise en œuvre des accords de coopération.

- *Données statistiques*

- *Réseaux*

Organisation et développement technique des réseaux, notamment de l'Internet et de l'intranet, et des télécommunications.

Organisation et développement du « Gouvernement électronique »

Missions de consultance

19 Décembre 2002 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française créant un comité d'accompagnement et un comité de suivi au plan stratégique en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale.

☞ Le Plan stratégique en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale, est approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 11 juillet 2002.

Le Comité d'accompagnement a notamment pour missions :

- d'assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan stratégique.
- d'assurer la continuité de la réflexion sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires et dans ce cadre, de proposer au Gouvernement de la Communauté française toute mesure visant à compléter ou modifier les mesures opérationnelles existantes.
- soumettre au Gouvernement de la Communauté française le rapport sur le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique, établi par le comité de suivi.

Il est créé un comité de suivi au Plan stratégique et la coordination de sa mise en œuvre entre les différents services du Gouvernement impliqués dans sa réalisation. En vue d'assurer la transversalité de la mise en œuvre du PS, le comité de suivi a notamment pour missions :

- d'assurer le suivi de l'exécution des mesures du Plan stratégique.
- d'évaluer l'efficacité et la pertinence des mesures mises en œuvre.
- d'émettre des avis et de formuler des propositions visant à améliorer la mise en œuvre du PS.

Le comité se réunit au moins une fois tous les 2 mois. Il présente au comité d'accompagnement, tous les ans, un rapport sur le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique.

Les liens

